



Étape 1 -18km



EARL des Scapvals, Thierry Calmon, éleveur de brebis blanches du Massif Central à Sonac

Bientôt 30 ans que Thierry s'est installé sur la ferme et a repris l'exploitation agricole de ses parents. D'une production diversifiée en vaches laitières et canards, il se consacre désormais uniquement à ses brebis blanches du Massif Central depuis 15 ans. Il les nourrit avec les céréales cultivées sur l'exploitation qu'il valorise dans ses rations préparées à l'atelier collectif de mélange à Latronquière. Ne traînez pas sur le parcours ! Thierry est passionné de rugby et ... il y a match à Lacapelle cet après-midi !

Étape 1-11km / Étape 2 -18km

Ferme de Bardouly, Simon Cipièrre, Loïc et Maxime Hug, éleveurs de brebis Causses du Lot au Bourg

Ces 3 associés se sont bien trouvés ! Chacun dans sa spécificité oeuvre à la réussite de ce projet commun qui a commencé en 2016 avec l'installation de Simon sur la ferme familiale, rejoint en 2021 par Loïc puis en 2022 par Maxime. Sélectionneurs en causses du Lot, ils ont développé la transformation de viande d'agneau pour valoriser leur production. Ils la commercialisent en circuits courts, directement à la ferme ou sur les marchés.



Étape 2 -11km / Étape 3 -18km



Éric et Rémi Besse, éleveurs de Limousines à Assier

Éric a décidé de reprendre l'exploitations de ses parents en 2000 alors qu'il était chauffeur routier à l'international. Pas question de laisser tomber la ferme familiale ! Cela ne l'empêche pas d'être double catif à la commune d'Assier ou il entretient les bâtiments et la voierie. Et même si Rémi n'est pas encore installé avec son père, il est toujours sur le pont pour soigner le troupeau de Limousines !

Étape 3 -11km / Étape 4 -18km

L'entreprise France Noyer à Assier

Ce ne sont pas des éleveurs certes, mais vous ne pouvez pas manquer la démonstration de placage qui vous attend en fin de randonnée ! Premier producteur français de grumes et de plots en noyer, France Noyer est reconnue Entreprise du Patrimoine Vivant par l'État depuis 2022. France Noyer vous partage son savoir-faire, le dernier en France en matière de tranchage. De l'achat de noyers sur pieds et de grumes d'exception à leur transformation sur le site d'Assier, c'est tout un savoir-faire que l'équipe vous invite à découvrir.



Conditions générales - Règles de participation

Parcours

Les circuits proposés aux randonneurs sont de 11 ou 18 km. Le départ et l'arrivée s'effectue sur le site de l'entreprise France Noyer à Assier. Une signalétique spécifique est installée pour marquer les parcours et les traversées de route. Sur les pas des Éleveurs invite les marcheurs à une dégustation d'un repas complet composé des produits de ses adhérents :

// Parcours 11km / 2h30 environ sans les pauses gourmandes

Étape 1 : Petit Déjeuner sur le site de l'entreprise France Noyer

Étape 2 : Grillades d'Agneau Fermier du Quercy à La Ferme de Bardouly au Bourg

Étape 3 : Fromage et dessert chez Rémi et Éric Besse à Assier

Étape 4 : Café sur le site de France Noyer à Assier

// Parcours 18km / 4h30 environ sans les pauses gourmandes

Étape 1 : Petit Déjeuner sur le site de l'entreprise France Noyer

Étape 2 : Apéritif chez Thierry Calmon à l'EARL Des Scapvals à Sonac

Étape 3 : Grillades d'Agneau Fermier du Quercy à La Ferme de Bardouly au Bourg

Étape 4 : Fromage et dessert chez Rémi et Éric Besse à Assier

Étape 5 : Café sur le site de France Noyer à Assier

Horaires

Départ entre 9h00 à 10h00 pour le parcours de 18km.

Départ entre 10h00 et 11h00 pour le parcours 11km.

Le retour sur le site de France Noyer à Assier s'échelonne entre 14h00 et 16h00.

Participation

Cette randonnée est ouverte à toute personne en bonne condition physique. Un certificat médical datant de moins d'un mois est vivement conseillé mais non obligatoire.

Les frais d'inscription ouvrent le droit aux parcours de randonnée et aux pauses gourmandes.

En cas d'annulation de notre part, Fermes de Figeac s'engage à rembourser la totalité des inscriptions. Les inscriptions ne seront pas remboursées en cas d'annulation de la part du participant. Les droits d'inscription s'élèvent à 23 € pour les adultes et sont offerts pour les enfants de moins de 12 ans.

Les gobelets sont consignés à 1 € et vous serviront pour les dégustations sur les pauses gourmandes.

Sécurité

Les organisateurs s'engagent à mettre en place toutes les dispositions légales obligatoires pour assurer le bon déroulement de la randonnée et garantir la sécurité des participants. A ce titre, Fermes de Figeac est titulaire d'une police d'assurance en responsabilité civile n°41459484 souscrite auprès de Groupama.

En cas d'incident, contactez immédiatement l'organisatrice de la randonnée **Liza au 06.70.88.34.10 ou le 112** et activez la géolocalisation de votre téléphone mobile. Votre position pourra ainsi être établie et facilitera l'intervention des secours.

Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité mises en place par les organisateurs, le code de la route, la nature, les lieux d'accueil utilisés lors de la randonnée. La randonnée traversant des exploitations agricoles, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse tout au long du parcours et restent sous l'entière responsabilité de leur maître.

Équipement

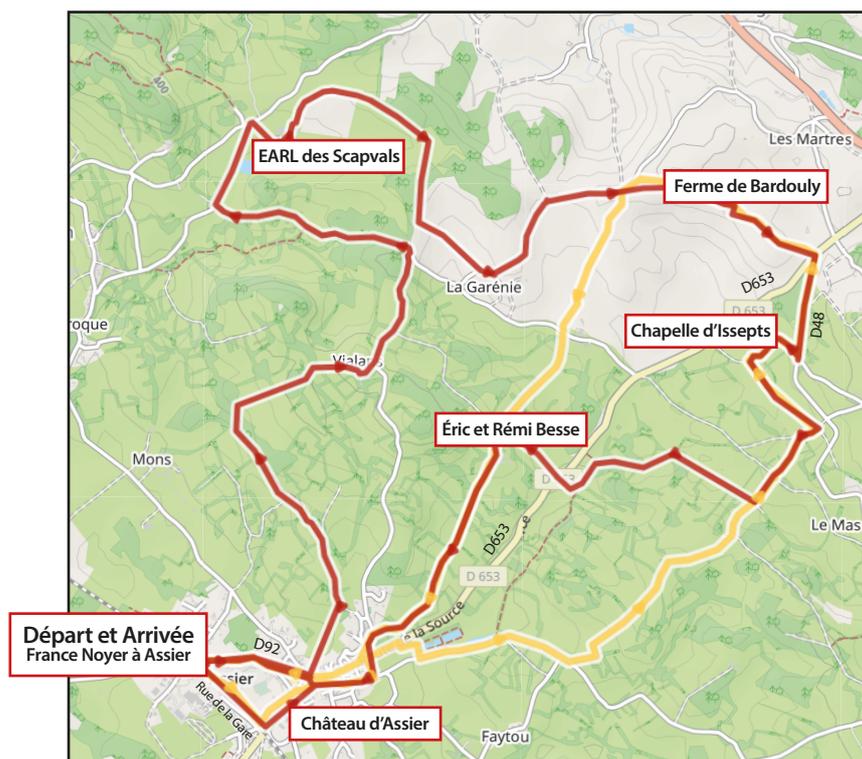
Nous vous recommandons de vous munir de chaussures de marche et de vêtements chauds et de pluie en fonction du temps.

Merci de votre bienveillance !

Les chemins et passages empruntés par notre randonnée «Sur les pas des éleveurs» sont en partie la propriété des agriculteurs qui vous reçoivent sur leurs exploitations. Nous vous remercions de respecter leur environnement et de ne pas renouveler ces parcours en dehors du cadre de notre randonnée.

Conditions météorologiques

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la randonnée en cas de force majeure.



18 km ———

11 km ———